AR Prefecture
043-200073401-20240328-2024020-DE
Reçu le 04/04/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

N0 2024. 020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 18/03/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 30

SÉANCE du 28 Mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi vingt-huit mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Lantriac.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, , Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Bonnet Raphaël, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Chambon Jean-Luc, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Mourlevat Marie Agnes à Ferret André, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond.

Secrétaire de séance : Bresselle Pierre

OBJET : Centre d'enfouissement Chastel Ligou

Vu la délibération 2022-111 actant la cession par la communauté de communes Mézenc Loire Meygal au profit du SICTOM entre Monts et Vallées du terrain et des travaux d'aménagement de l'ancien centre d'enfouissement de CHASTEL LIGOU.

La délibération 2022-111 mentionnait : « cette cession porte sur les parcelles cadastrales BC 263 et BC 15 sur la commune de Coubon et sera consentie à l'euro symbolique au profit du SICTOM entre Monts et Vallées ».

Le site se compose en réalité de trois parcelles : BC 263, BC15 et BC 264.

Il convient donc de rajouter la parcelle BC 264 à ce projet de cession et il convient également de procéder à la cession gratuite de ce bien.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré :
AUTORISE le président ou son représentant à signer l'acte de cession avec le SICTOM entre Monts et Vallées
AUTORISE le président à exécuter la présente et tous les actes afférents

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Le Président, Jean-Marc Fargier

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme